

Introduction

Commune de Sainte-Pallaye (Yonne), l'an III de la République. Alors qu'une certaine Histoire se joue sur les champs de bataille et dans les allées parisiennes du pouvoir, les habitants de ce village bourguignon sont massés dans leur église et *font* la messe. Ils s'organisent dans l'espace du chœur, ils se répartissent des rôles et, surtout, ils chantent. Un absent dans le dispositif : le prêtre. En cela, outre qu'ils agissent à l'écart de tout principe canonique, ces ci-devant paroissiens enfreignent les récentes lois libéralisant précautionneusement le culte catholique, et déclenchent à ce titre une intervention des édiles municipaux. Parvenus sur le site, le maire et les membres du conseil de la commune les enjoignent de se disperser, ce à quoi Jacques Miné leur répond : « Chantons toujours... » C'est-à-dire, chantons quoi qu'il advienne, mais encore sans limite. Comme si ni le temps, ni une loi ecclésiastique ou civile, ni même la contrainte physique ne pouvaient affaiblir ce *toujours*.

Le chant de Jacques Miné et de ses compagnons, ce chant minuscule autant que tenace a attiré mon attention. Et, au-delà de ce cas particulier, un chant épistémologiquement fragile et insaisissable, puisque manquant de ce à partir de quoi la musicologie s'est construite en priorité, autrement dit des personnalités à retenir et à honorer, ou encore des partitions à restituer. De surcroît, un chant mort dont presque aucune descendance sonore ne demeure perceptible. De ce chant ecclésiastique des paroisses à l'époque moderne, les enregistrements ethnographiques nous font entendre les fantômes¹, les écrits historiques laissent entrevoir les silhouettes fugitives bien qu'innombrables de ses exécutants²,

1. Grâce aux travaux de collecte effectués par Jacques Cheyronnaud à partir du commencement des années 1970, le Musée des arts et traditions populaires de Paris conserve un important fonds phonographique consacré aux chantres de village.

2. Parmi d'autres nombreux auteurs, Gabriel Le Bras raconte l'anecdote suivante : « La prononciation romaine du latin a rebuté des chantres : un curé du diocèse de Beauvais m'a conté comment le dimanche où devait être inauguré l'abandon de l'*us gallican*, les chantres ayant endossé leurs chapes, les déposèrent solennellement » ; Gabriel LE BRAS, *L'église et le village*, Paris, Flammarion, 1976, p. 145. Mais c'est dans la volumineuse historiographie de l'enseignement scolaire que le décalage entre l'importance du plain-chant paroissial et l'indifférence historique à ce chant est le plus sensible.

et l'approche archéologique de ce chant par de jeunes ensembles vocaux atteste désormais sa disparition³. Musicalisé – comme d'autres ont été folklorisés –, il n'existe plus que sous l'apparence d'artefacts séduisants mais porteurs du message de sa mort certaine.

Les lieux et les objets qui lui furent attachés sont pourtant là, sous les yeux de qui sait être attentif à l'inutile lutrin oublié dans un recoin de chapelle ou transformé en objet à contempler béatement. Sous les yeux aussi de celui qui, dans des chœurs déstructurés, repère le banc modeste à côté des stalles, ou encore l'incongru tabouret à un pied fixé sur son socle. Voici encore le graduel d'Ancien Régime, surélevant le siège de l'harmonium ou pourrissant dans un placard, à moins qu'un collectionneur, ce transformateur de plomb en or, ne l'ait soutiré à un sacristain heureux de se débarrasser de l'encombrant volume. L'exercice de l'historien consistant à imaginer le passé véridique conduit pourtant à une évidence d'une autre ampleur que la collection de ces objets épars : le plain-chant fut partout, et pour tous. En particulier, les paroisses rurales du royaume de France, pauvres ou opulentes, agricoles ou commerçantes, isolées ou proches de leurs voisines, résonnèrent de ce chant, et leurs habitants l'entendirent et le pratiquèrent. Dans la très stratifiée société d'ordres, le plain-chant s'apparente finalement à une manifestation de culture transversale, si ce n'est partagée.

Or, cet effet de masse est à l'origine du présent ouvrage. Outre la tentation de donner voix aux silencieux de l'archive en s'intéressant à leur chant et participer ainsi à « [l']appréciation depuis le bas »⁴ développée par l'historiographie récente de la vie religieuse des paroisses, j'ai été constamment frappé par la profondeur de l'enracinement du plain-chant dans la société villageoise française post-tridentine, et par le contraste qu'elle instaurait doublement avec une idée reçue d'une part (le chant « populaire » des folkloristes se veut souvent vernaculaire d'inspiration et à l'écart d'une manifestation aussi institutionnalisée que le culte divin⁵) et, de l'autre, avec une réalité actuelle, celle du silence de tombe pesant sur la ruralité contemporaine. En fait, au moment d'écrire les premiers mots de ce livre, je me rends compte de la téméraire simplicité de son propos : approcher « l'objet impossible »⁶ de la religion

3. Outre les réalisations pionnières de l'ensemble *Organum* dirigé par Marcel Pérès, de récents enregistrements des *Paraphonistes* (dir. Damien Poisblaud) ou de *Vox Cantoris* (dir. Jean-Christophe Candau) permettent de constater combien le répertoire et les usages cantoraux sont susceptibles de nous étonner ou de nous émouvoir.

4. Serge BRUNET, « Les prêtres des campagnes de la France du XVII^e siècle : la grande mutation », *XVII^e siècle*, LIX/1 (2007), p. 51. Dans cette optique, cf. notamment la récente contribution de Sophie DUHEM (éd.), *L'Art au village – la production artistique des paroisses rurales (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

5. Cf. par exemple le silence quasi complet sur les pratiques chantées liées au culte chrétien chez Yves DEFANCE, *L'archipel des musiques bretonnes*, Paris, Cité de la Musique-Actes Sud, 2000.

6. Albert PIETTE, *La Religion de près – l'activité religieuse en train de se faire*, Paris, Éditions Métailié, 1999, chapitre 1.

en train de se faire afin de comprendre pourquoi les paroissiens chantèrent autant, dans l'insouciance routinière des jours tranquilles comme dans la fièvre des périodes où le danger et la mort rôdent autour du culte chrétien et de ses acteurs.

Un autre décalage, d'espace celui-ci, m'a pareillement intéressé. Si l'évolution de l'intérêt musicologique pour les pratiques cultuelles dans la France d'Ancien Régime était à schématiser, elle prendrait la forme d'ondes concentriques. Au commencement, un impact : la Chapelle royale. Un premier élargissement à Notre-Dame de Paris et, par effet de voisinage, aux grandes paroisses de la capitale. Une nouvelle étape franchie depuis que les cathédrales et collégiales de province sont l'objet d'investigations systématiques⁷. Puis rien. Rien au-delà de ce milieu capitulaire où musiques et musiciens circulent intensivement au point d'homogénéiser les usages de l'ensemble de ces lieux de culte. Rien au-delà de ces endroits où existe la *vraie musique*, celle qui fait écho à nos attentes esthétiques, à nos habitudes d'écoute et de pratique artistique. À la manière des hommes de lettres du XVIII^e siècle, nous nous conduisons comme si, par-delà ces limites, tout n'était que *peuple* et *paysans* dont le chant véritable ne mérite que l'inattention ou la stylisation. La nature de cette frontière culturelle a néanmoins été identifiée, mais hors du champ musicologique proprement dit. Inspirés par les mutations de l'historiographie du fait religieux⁸, des chercheurs à la croisée de plusieurs disciplines ont approché le plain-chant paroissial notamment par le biais de l'ethnologie du culte divin, de la sociologie des formes religieuses, ou encore de l'histoire de la théologie du chant et de ses rapports avec les comportements effectifs. Illustrant particulièrement les questionnements et les méthodes de ce courant né durant les années 1970, les travaux de Jean-Yves Hameline et de Jacques Cheyronnaud furent motivés par la volonté de franchir cette frontière et d'en comprendre l'au-delà. À leur suite, ce livre cherche selon des modalités propres à poursuivre l'étude « transgressive » du chant des villages.

Pour parvenir à cela, une tradition musicographique tenace est tout d'abord à examiner, et plus particulièrement sa cible principale. Glapissant, hurlant, meuglant, beuglant, aboyant : ainsi est décrit le chantre de paroisse au XIX^e siècle. Il est un animal rural, inculte, incontrôlable. On le montre ;

7. Cf. Bernard DOMPNIER (éd.), *Maîtrises et Chapelles aux XVII^e & XVIII^e siècles*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2003, ainsi que le chantier en cours du Groupe de prosopographie des musiciens, réseau de chercheurs travaillant sous la direction de Bernard Dompnier (CHEC, université Blaise-Pascal).

8. Cf. notamment les recherches de sociologie historique du fait religieux menées depuis les travaux de Fernand Boulard, ou encore les interrogations qualitatives de la « religion populaire » dans les années 1970, ainsi que les travaux inscrits à la suite du colloque organisé au Musée des arts et traditions populaires sur la « religion populaire » en 1977 (actes dans *La Religion populaire*, Paris, Éditions du CNRS, 1979). Pour un bilan de l'apparition et des acceptions de l'idée de « religion populaire » dans les domaines de la sociologie et de l'histoire, cf. François-André ISAMBERT, *Le sens du sacré – fête et religion populaire*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982.

on l'exhibe dans le « fascinant musée des horreurs »⁹ ouvert par les restaurateurs du chant grégorien. Figé dans le cliché, il s'efface pour laisser place nette au « champ culturel imaginaire »¹⁰ façonné par l'histoire-de-la-musique. Avec lui s'éteint un certain *chant de la terre*¹¹. Si à l'époque de telles évocations l'affaiblissement des structures traditionnelles de la société villageoise est indéniable – et avec lui, des difficultés matérielles et humaines délégitimantes –, ce type d'appréciation est néanmoins tributaire d'incompréhensions solidement chevillées à un environnement esthétique et sonore en plein bouleversement. Porteurs d'un chant sonnait faux dans le concert de critiques qui les cerne, les chantres de paroisses de la période concordataire sont à une place où ils régnerent et qui leur est désormais disputée. De cette lutte durant laquelle un seul camp s'exprime dans les libelles et les périodiques qui sont ses armes, les traces sont à considérer avec précaution : pléthoriques – assurément, quelques milliers de pages –, elles offrent à l'historien un confort rare et trompeur. Exercée tant en matière musicale que sociale, la violence que cette littérature renferme interdit en effet de la considérer comme une source unique, pas plus que prioritaire.

Dès lors, redonner chair, raison et individualité aux chantres des paroisses rurales¹² et à leur chant est possible, mais impose une mutation documentaire. À la glose infinie de la condamnation par l'oreille érudite et musicale, il faut certainement préférer les archives, sources indispensables à une écoute refondée¹³. Qu'il soit brut dans des liasses récemment ouvertes, ou disséminé en une poussière d'atomes d'histoire au fil des innombrables monographies locales ayant traité de l'histoire scolaire et paroissiale à partir de la fin du XIX^e siècle, ce chant est là, à portée de celui désireux de l'entendre à nouveau pour retrouver les « effets de corps »¹⁴, d'esprit et de croyance qui l'accompagnent. Outre l'apport archivistique, ce travail a bénéficié de l'étude d'écrits normatifs, théoriques et littéraires. Risquant les apparences de la collecte hasardeuse, leur liste est au contraire l'indice de l'omniprésence – ou plutôt, de la « multiprésence » – du phénomène. Cet éclatement des sources est également la condition indispensable à l'accom-

9. Jacques CHEYRONNAUD, *Les voix du plain-chant*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001, p. 90. Le vocabulaire animalier en tête de ce paragraphe est également emprunté aux sources citées par cet auteur.

10. Georges ESCOFFIER, « Les dispositifs vocaux et instrumentaux utilisés par Louis Grénon », *Louis Grénon : un musicien d'église au XVIII^e siècle*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2005, p. 108 note 25.

11. Formule paraphrasant le titre de l'ouvrage d'Alain CORBIN, *Les Cloches de la terre*, Paris, Flammarion, 2000.

12. Délaisant volontairement les paroisses urbaines, cette étude ne cherchera pas moins à mettre en lumière un large pan de l'étendue sociale totale du chant de lutrin, pratique constatée jusque dans les chapelles des bagnes français ; cf. par exemple Benjamin APPERT, *Bagnes, prisons et criminels*, Paris, Guilbert-Roux, 1836, t. III, p. 288.

13. Dans ce sens, cf. les propositions d'Arlette FARGE, *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, Montrouge, Bayard Éditions, 2009, p. 15.

14. Michel de CERTEAU, *L'invention du quotidien. Arts de faire*, Paris, Éditions Folio, 1991 (1^{re} éd. 1980), p. 195.

plissement de l'histoire du chant de ces hommes sans histoire : aucun corpus harmonieux et ramassé ne permet à lui seul d'écouter à nouveaux frais ces Pinagot d'Ancien Régime.

La périodisation a nécessité une pareille adaptation, quitte à devoir abandonner les découpages chronologiques usuels. Emprunté à la musicologie et passablement démodé, le concept d'époque « baroque » aurait conduit au délaissement du *xvi^e* siècle, durant lequel les habitudes cantorales paroissiales s'instaurent progressivement. La période moderne des historiens aurait été plus opérante car englobant sur la moyenne durée les origines et les manifestations du catholicisme post-tridentin. Elle aurait en revanche empêché d'aborder les années cruciales de la Révolution, puis celles de la transformation, sinon de l'affaiblissement progressif d'un certain paradigme paroissial. C'est donc une époque moderne élargie à ses franges qui a été choisie pour cadre chronologique à ce livre, de manière à repérer dès la fin du Moyen Âge les premières traces de la chanterie au village, tout en se donnant les moyens d'en analyser le devenir tardif. N'étant pas forcément sous-tendue par une stabilité conceptuelle ou formelle des pratiques chantées liées au culte divin, cette période permet en revanche d'en apprécier la variabilité à certains égards tout en étant fondée sur une constante structurelle, en l'occurrence la volonté tant laïque que cléricale de favoriser un couplage étroit entre enseignement scolaire et vie paroissiale.

Avec un pareil souci d'appréhender les phénomènes dans leur globalité, la zone géographique étudiée a été déterminée de manière à mêler, dans les limites de la France d'Ancien Régime¹⁵, des diocèses de natures diverses en matière d'histoire religieuse depuis les guerres de Religion, mais aussi de densité de maillage des petites écoles. Toutefois, les territoires jouxtant au nord et au sud la fameuse ligne Saint-Malo/Genève ont été privilégiés (Bretagne, Normandie, Maine, Anjou, Orléanais, Picardie, Île-de-France, Champagne, Bourgogne, Franche-Comté, Lyonnais) en raison de la richesse des sources à leur sujet ainsi que de l'étroit tissage de leur réseau paroissial ; ils sont en outre dominés par le modèle villageois de la « communauté paroissiale » identifié par Antoine Follain¹⁶. Certes différenciées, les provinces abordées au cours de cet ouvrage n'en présentent pas moins un fort trait commun : l'importance des fonctions endossées par les voix du magister, des chantres et des enfants au sein du village¹⁷.

15. Certaines provinces tardivement intégrées – la Franche-Comté et les Flandres notamment – ont néanmoins été incluses dans le champ de cette étude pour les périodes précédant leur date de rattachement à la France. Enfin, la vie religieuse des colonies françaises a également été sollicitée.

16. Antoine FOLLAIN, *Le village sous l'Ancien régime*, Paris, Fayard, 2008.

17. Par commodité, les termes de « paroisse » et « village » seront utilisés indistinctement en vertu de la définition que Furetière donna du village, « habitation de paysans [...] qui a d'ordinaire une paroisse » (cité par FOLLAIN, p. 107). Ce raccourci ne devra néanmoins pas faire oublier les cas de paroisses à plusieurs villages et, de manière générale, la diversité des configurations paroissiales dans la France d'Ancien Régime.

Dans cet espace, à la manière de ceux qui, au début du XVIII^e siècle, spécialisèrent le voyage littéraire en voyage liturgique, j'ai observé, relevé des constantes, essayé de discerner des singularités, pour finalement rendre compte de ce que je crois percevoir à défaut de l'avoir vécu. Comme eux également, j'ai tenté de comprendre notre vie présente au contact des restes du passé, mais encore de saisir, en toute connaissance des limites de l'opération scripturaire, le souffle puissant des chantres disparus et l'émotion de ceux qui les entourèrent.